**LIBERTE POUR PHILIPPE ET SHENNAWY !**

**La peine de mort n’a pas été abolie en France !**

Philippe El Shennawy a passé, déjà, 37 années en prison pour un braquage à main armée qu’il avait commis en 1977 avec un de ses amis qui est mort depuis en détention. Ce braquage n’avait fait aucune victime à l’époque.

Ayant passé deux fois plus de sa vie en prison qu'en liberté, Philippe El Shennawy est ce qu'on est en droit d'appeler un "Enfermé".

L'acharnement judiciaire, dont il est victime depuis plusieurs décennies, est une honte et l'expression paroxystique d'un système judiciaire qui, bien qu'ayant officiellement aboli la peine capitale, demeure toujours dans une logique d'élimination sociale pour certains.
37 années à l’hombre ce n'est pas encore assez pour cette chienne de justice ? Il doit payer toujours plus, jusqu'à ce que mort s'en suive?
Son cas n’est évidemment pas isolé, mais il est exemplaire et permet de dénoncer le caractère mortifère de ce système de longues peines qui sont autant de forme de peines de mort déguisées !

Aujourd’hui Philippe El Shennawy, qui n’est libérable officiellement qu’en 2032, souhaite pouvoir bénéficier de la grâce présidentielle, depuis que son ultime demande de liberté conditionnelle a été repoussée début décembre, alors qu’il espérait réellement pouvoir, enfin, sortir de son enfer carcérale !

**Libéré sans délai de Philippe El Shennawy !**

**Exigeons la fin des longues peines qui sont autant de condamnations à une mort lente et douloureuse !**

http://www.avaaz.org/fr/petition/Liberation\_immediate\_et\_sans\_delai\_de\_Philippe\_El\_Shennawy\_lenferme/

http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2012/07/16/philippe-el-shennawy-je-n-ai-plus-le-temps\_1734220\_3208.html